

ASSEMBLÉE NATIONALE

4 juin 2021

BIOÉTHIQUE - (N° 4222)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N ° 223

présenté par

M. Hetzel, M. Reiss, Mme Bassire et M. Teissier

ARTICLE 4

À l'alinéa 29, substituer au mot :

« Celui »

les mots :

« L'homme ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Il est préférable de revenir à la version deuxième lecture de l'Assemblée.